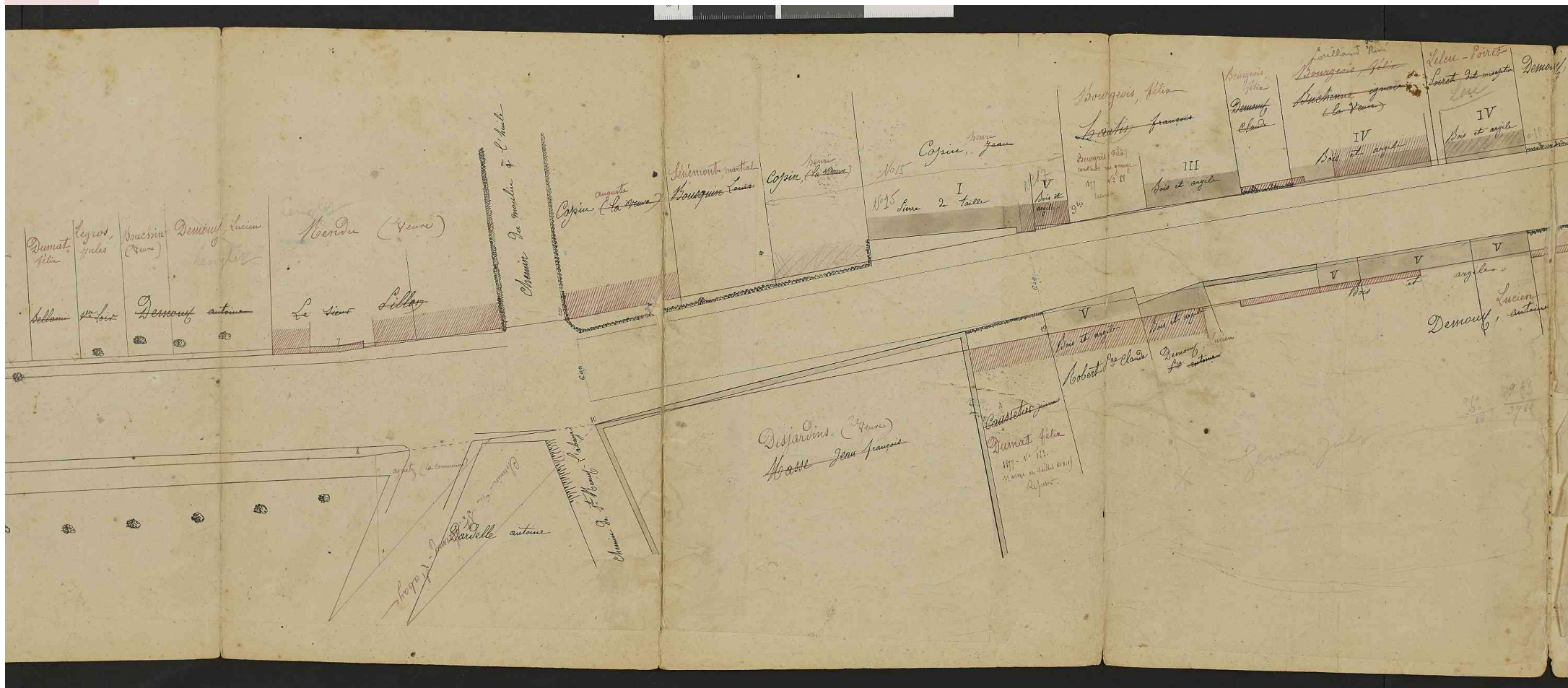
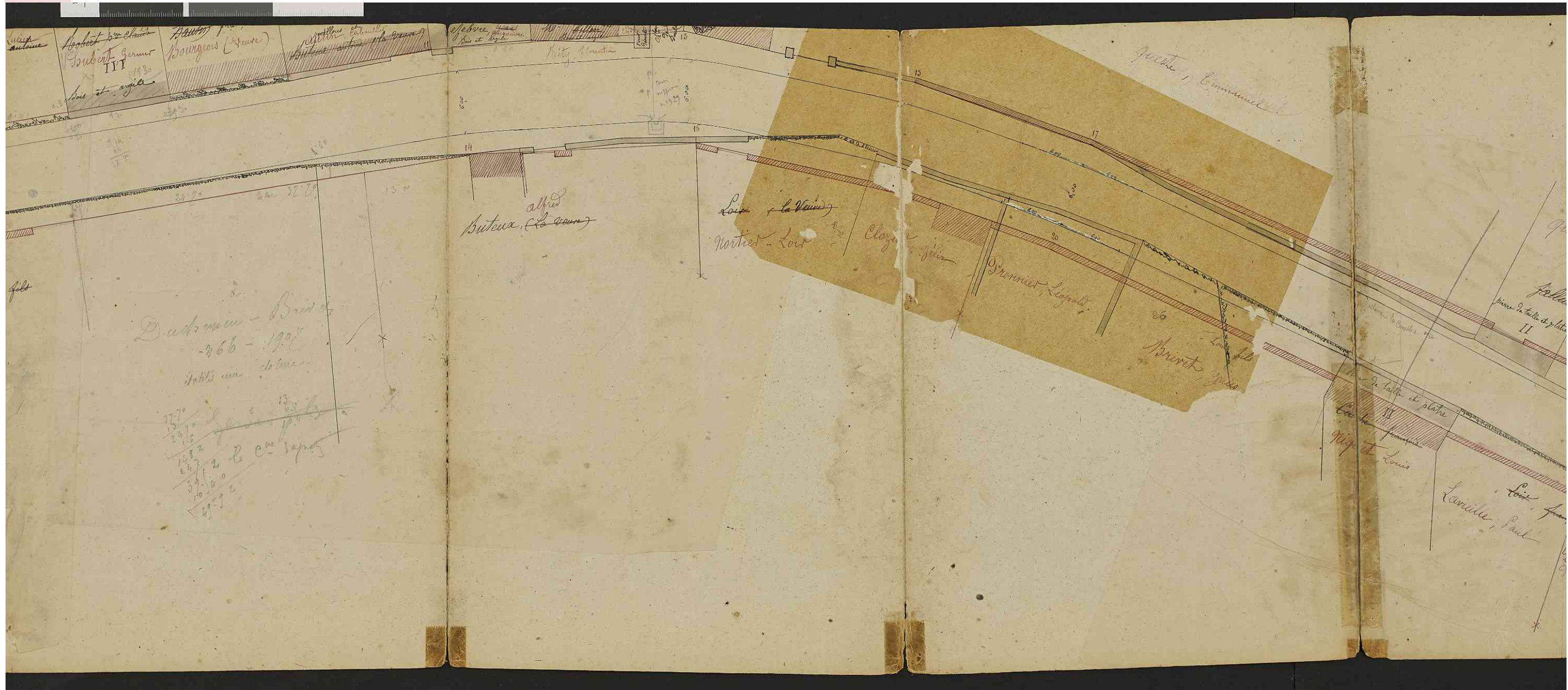
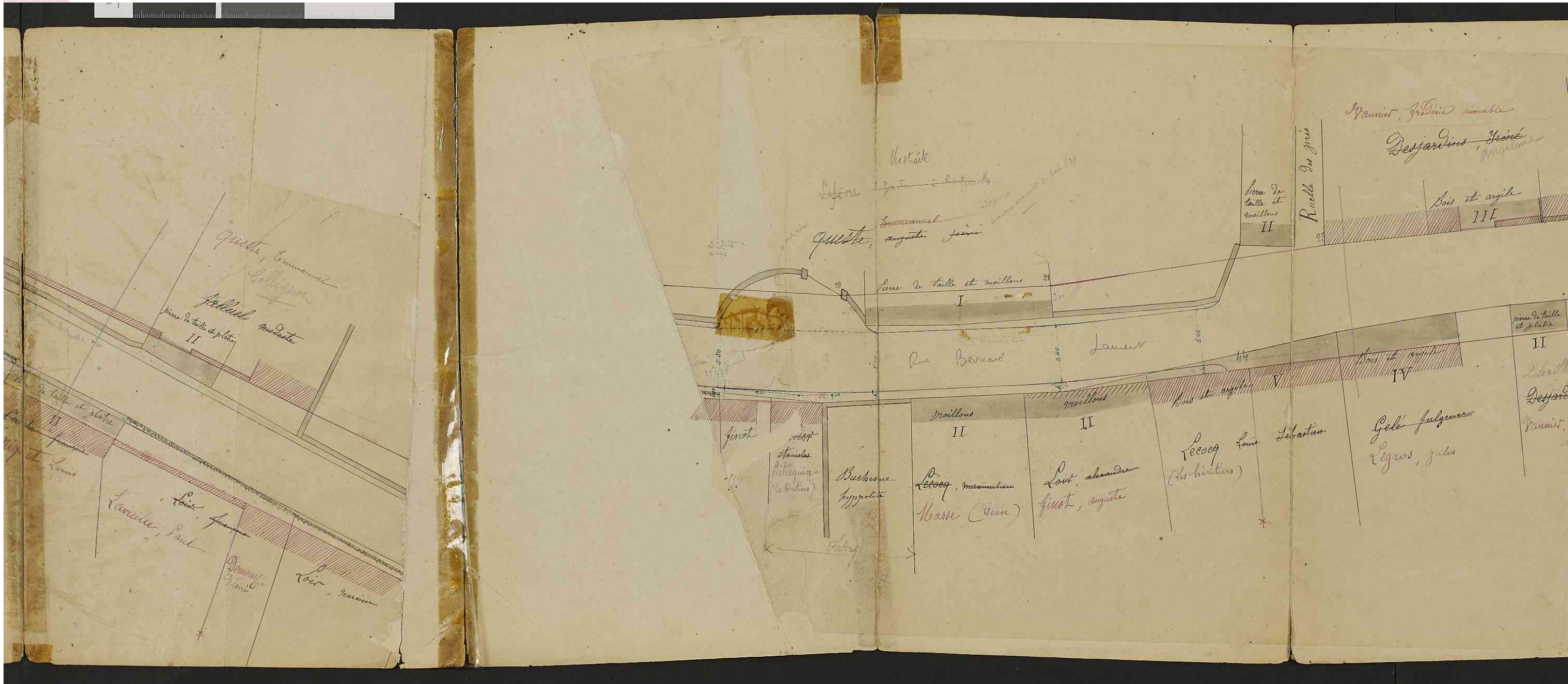










Chemin de Grande Comm ^{me} n° 111 De Clermont à Grandvilliers		
Traverse De Monquerolles.		
alignement.	Côté Droit.	Largeur Des alignements au Droit De Chaque point De repère
	R ¹ Point pris sur une perpendiculaire élevée sur l'axe De la Chaussée et à f. ^m 30 De Distance De Côté axe.	11. ^m 00
13. ^m 50	R ² Point pris sur une Droite partant De R ¹ et menée parallèlement à l'axe De la route et à f. ^m 50 De Distance De Côté axe.	10. ^m 50
18. ^m 50	R ³ Point pris sur une Droite partant De R ² et menée parallèlement à l'axe De la route et à f. ^m 50 De Distance De Côté axe.	10. ^m 00
40. ^m 00	R ⁴ Point pris sur une Droite partant De R ³ et menée parallèlement à l'axe De la route et à f. ^m 50 De Distance De Côté axe.	10. ^m 00
23. ^m 10	R ⁵ Point pris sur une Droite partant De R ⁴ et menée parallèlement à l'axe De la route et à f. ^m 50 De Distance De Côté axe.	10. ^m 00
44. ^m 20	R ⁶ Point pris sur la 1 ^{re} angle extérieur Du mur De Cloture Du jardin Du Sieur Masse Jean Francois.	10. ^m 20
50. ^m 60	R ⁷ Point pris sur la face latérale Du bâtiment Du Sieur Roberts Pierre Claude à 2. ^m 20 en arrière Du 1 ^{er} angle Du Dit bâtiment.	10. ^m 00
50. ^m 00	R ⁸ Point pris sur le 1 ^{er} angle Du bâtiment De la Veuve Buteux.	10. ^m 00
50. ^m 00	R ⁹ Point pris sur la face intérieure Du mur De Cloture Du jardin De la Veuve Buteux au point De séparation Des propriétés Des V ^{rs} Buteux et Loir.	10. ^m 00
50. ^m 00	R ¹⁰ Point pris à 18. ^m 50 De R ⁹ sur une Droite menée parallèlement à l'alignement R ⁷ R ⁸ Du Côté gauche.	10. ^m 00
50. ^m 90	R ¹¹ Point pris à 16. ^m 00 De R ¹⁰ sur une Droite menée parallèlement à l'alignement R ⁷ R ⁸ Du Côté gauche.	10. ^m 00
50. ^m 90	R ¹² Point pris sur le 1 ^{er} angle Du mur De Cloture De la propriété Du Sieur Buchenne.	10. ^m 00
50. ^m 00	R ¹³ Point pris sur l'angle rentrant De la face principale De la maison Du Sieur Loir Alexandre.	10. ^m 00
50. ^m 00	R ¹⁴ Point pris sur la face en retour De 2 ^{me} bâtiment Du Sieur Lauce Auguste à 2. ^m 50 en arrière Du dernier angle Du Dit bâtiment.	10. ^m 00
50. ^m 00	R ¹⁵ Point pris sur la face principale Du bâtiment De la V ^{ve} Buteux à 4. ^m 00 en avant Du 1 ^{er} angle Du Dit bâtiment.	11. ^m 00
50. ^m 00	R ¹⁶ Point pris sur la face principale Du bâtiment De la V ^{ve} Buteux	11. ^m 00

alignement	Côté Gauche	point de rep.
21. ^m 90	R ¹ Point pris sur le 1 ^{er} angle De la grange Du sieur Henson Théodore	10. ^m 20
22.20	R ² Point pris sur le 2 ^{em} angle De la maison Du sieur Frion Frédéric	9.30
	R ³ Point pris sur une Droite partant De R ² et menée parallèlement à	
40.00	L'axe De la route et à 1. ^m 00 De distance De cet axe.	10.00
	R ⁴ Point pris sur une Droite partant De R ³ et menée parallèlement à	
21.80	L'axe De la route et à 1. ^m 00 De distance De cet axe.	10.00
	R ⁵ Point déterminé par une perpendiculaire De 10. ^m 1/2 De longueur élevée	
	à Droite en un point pris à 1. ^m 1/2 en avant De R ⁴ sur une Droite	
49.00	joignant les repères R ³ R ⁵ .	10.1/2
	R ⁶ Point pris sur le Dernier angle Du 2 ^e bâtiment Du	
89.00	sieur Coffin Jean.	10.00
23.1/2	R ⁷ Point pris sur le Dernier angle Du bâtiment De la V ^{re} Butte antérie.	10.10
	R ⁸ Point pris à 23. ^m 1/2 De R ⁷ sur une Droite passant par 0. ^m 76 en arrière	
21.90	De l'angle Des bâtiments Du sieur Guillou.	10.00
	R ⁹ Point pris sur le 1 ^{er} angle rentrant Du mur De clôture De la	
18.1/2	propriété Du sieur Boroy.	10.00
	R ¹⁰ point pris sur le 3 ^e angle rentrant Du mur De clôture De la	
84.60	propriété Du sieur Boroy.	10.
	R ¹¹ Point pris sur le milieu De la face en retour Du 2 ^e pilier De la	
19.81	Grand porte Du sieur Guette.	10.
	R ¹² Point pris sur la face en retour Du 1 ^{er} bâtiment Du sieur Guette à	
26.21	3. ^m 00 en arrière Du Dernier angle Du 1 ^{er} bâtiment.	10.00
	R ¹³ Point déterminé par le prolongement Des façades Des bâtiments	
	Des sieurs Desjardins et Henson à 10. ^m 00 en avant Du	
10.10	1 ^{er} angle Du bâtiment Du sieur Desjardins Tréne	10.1/2
	R ¹⁴ Point déterminé par le prolongement Des façades Des bâtiments	
	Des sieurs Desjardins et Henson à 1. ^m 61 au-delà Du	
11.11	2 ^e angle Du bâtiment Du sieur Henson Théodore.	13.2
	R ¹⁵ Point pris sur une Droite partant De R ¹⁴ et menée	
	parallèlement à l'axe De la route et à 1. ^m 10	
	De distance De cet axe.	11